



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit E.S. 427 Pt. 1 Liquid Mix

Autres moyens d'identification

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible_

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identification du fournisseur

Adresse CEDA Specialty Services LP
2130-121 Ave. NE
Edmonton, Alberta T6S 1B1
Canada

Téléphone (780) 472-6766

Courriel info@cedagroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |

Aspect Noir

État physique Pâte / Gel

Odeur Légère

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange



| Nom chimique | CAS-No | Percent | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|--|------------|---------|---|---|
| Bisphénol A - polymère d'épichlorhydrine | 25068-38-6 | 95-100 | - | - |
| Graphite | 7782-42-5 | 1-5 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

| | |
|--|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. |
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas frotter la partie touchée. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Moyens d'extinction inappropriés | AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace. |

Dangers particuliers associés au produit chimique Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH | |
|-----------------------|---|---|--|--------------------------|
| Graphite 7782-42-5 | TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter all forms except graphite fibers | TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural | IDLH: 1250 mg/m ³ TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust | |
| Nom chimique | Alberta | Colombie-Britannique | Ontario TWAEV | Québec |
| Graphite 7782-42-5 | TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ |

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Caoutchouc nitrile. Viton™.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| État physique | Pâte / Gel |
| Aspect | Noir |
| Odeur | Légère |
| Couleur | Aucun renseignement disponible |
| Seuil de perception de l'odeur | Non applicable |

Propriété pH

Valeurs
7.7

Remarques Méthode



| | | |
|--|--------------------------------|-------------|
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'éclair | 251 C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | 1.17 | |
| Solubilité dans l'eau | Virtually insoluble | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Not Established | |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | |

Autres informations

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |
| Dimension de particules | Aucun renseignement disponible |
| Distribution granulométrique | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | Aucun renseignement disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit****Inhalation**

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

| | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (sur la base des composants). Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Provoque une irritation cutanée. |
| Ingestion | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. |

Données sur les effets toxicologiques

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. |
|------------------|---|

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 11,753.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Bisphénol A - polymère d'épichlorhydrine | 11400 mg/kg (Rat) | - | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun renseignement disponible. |
| Cancérogénicité | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|-------------------------------------|---|
| Écotoxicité | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. |
| Persistance et dégradabilité | Aucun renseignement disponible. |
| Bioaccumulation | Il n'existe aucune donnée pour ce produit. |
| Mobilité | Aucun renseignement disponible. |
| Autres effets nocifs | Aucun renseignement disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. |
| Emballage contaminé | Ne pas réutiliser les contenants vides. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---------------------------|----------------|
| <u>DOT</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| Nom officiel d'expédition | NON-REGULATED |
| Classe de danger | N/A |
| <u>TMD</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>MEX</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>OACI</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>IATA</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| Nom officiel d'expédition | NON REGULATED |
| <u>IMDG/IMO</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>RID</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>ADR</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>ADN</u> | NON RÉGLEMENTÉ |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|---|
| TSCA | Est conforme à (aux). |
| LIS/LES | Est conforme à (aux). |
| EINECS/ELINCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| ENCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| KECL | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| PICCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| AICS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

| | |
|---|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis



Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie | Rhode Island | Illinois |
|-----------------------|------------|---------------|--------------|--------------|----------|
| Graphite 7782-42-5 | X | X | X | X | |

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | |
|-------------|--|---------------------|-------------------------------------|
| NFPA | Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - |
| HMIS | Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle X |

Préparée par Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 22-août-2017

Date de révision 23-févr.-2018

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique